Joint European Torus JET: modifications des statuts (modif.déc. 78/471/Euratom)

1995/0136(CNS) - 19/12/1995

La Commission a adopté le rapport de M. Umberto SCAPAGNINI (UPE, I). Dans ce rapport, elle ne prévoit pas d'amendements. Suite à un engagement pris par la Commission, elle accepte que cette dernière fasse en sorte que les statuts du JET soient modifiés. Ceci, afin de garantir plus de transparence et un contrôle accru de la part du PE.